

Afrique noire : un État sans fonctionnaires ?

Jean Copans *

Pendant les premières années des plans d'ajustement structurel (PAS) dans les pays d'Afrique noire, les années quatre-vingt, le leitmotiv des institutions internationales de l'ajustement, relayées par les libéraux de la mondialisation qui commençaient à prendre le dessus, du moins sur un plan rhétorique, était le dégraissage de la machine « pléthorique » de l'appareil d'État. Le projet politique du « trop-d'État », qui remettait en cause le modèle *néocolonial* d'une administration publique dominant la politique, l'économie et les services sociaux (en fait la simple modernisation de l'État providence du paternalisme civilisateur colonial), s'était transformé entre autres en une mesure comptable de blocage d'abord, puis de diminution ensuite, du budget consacré aux postes de fonctionnaires.

De nombreux observateurs scientifiques avaient cependant mis en doute l'importance présumée du corps des fonctionnaires dans le coût du développement en faisant remarquer qu'il y avait bien moins de fonctionnaires de toutes qualifications et de toutes fonctions dans les administrations africaines que dans les administrations occidentales et européennes. P. Jacquemot précise ainsi que, « contrairement à une idée largement répandue, le secteur public n'est pas particulièrement important en Afrique subsaharienne. En moyenne, la part de la consommation des administrations publiques dans le PIB était de 14 % en 1985 contre 18 % pour les pays de l'OCDE » [1988 : 284]. Dans le tableau suivant, ce rappel, tiré de plusieurs publications du *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale, nous apprenons qu'à cette date, la part de la consommation des administrations publiques dans le produit intérieur brut était de 19 % pour l'Italie, de 16 % pour la France, ce qui correspondait aux taux du Sénégal, du Kenya ou de l'Éthiopie, alors que le Cameroun (9 %) ou même la Côte-d'Ivoire (13 %) connaissaient des taux inférieurs. B. Olowu fait remarquer de son côté que le problème n'est pas tant celui du nombre que celui de la qualification des fonctionnaires et il ajoute que, dans les États africains, le secteur public a été conduit, de fait jusqu'à aujourd'hui, à assumer des fonctions habituellement assurées par le secteur privé ¹.

* Professeur, université René-Descartes, Paris-V.

¹ Voir le tableau cité page 12 à propos des salaires et donc du niveau de recrutement (et de formation) des fonctionnaires ougandais en 1988 [Olowu, 1999].

Cette contradiction épistémologique (richesse des interprétations globales, pauvreté des données) est le résultat d'une évolution particulière de la sociologie et même de l'anthropologie africanistes. La sociologie de la décolonisation (1945-1960) et du passage à l'indépendance (1960-1970) semblait avoir pourtant accordé une certaine attention à cette catégorie institutionnelle et sociale [Sow, 1972]. Les fonctionnaires de la situation néocoloniale, pivots de fait du changement politique en gestation puis en cours, ont constitué très naturellement l'un des objets d'une conception positive et modernisatrice de l'État. La remise en cause politique puis économique des performances de ce dernier à partir du milieu ou de la fin des années soixante-dix s'est accompagnée à l'évidence d'un désintérêt empirique pour une machine bureaucratique devenue « politicienne », clientéliste, corrompue, ethnicisée, etc. Les crises de l'État étaient d'autant plus évidentes, vues de l'extérieur en tout cas, qu'un silence de longue durée s'installait à propos de ses procédures de fonctionnement quotidien. *En devenant un objet purement politique, l'État perdait paradoxalement sa qualité de corps social bureaucratique.*

Ce silence sociologique est plus exactement un silence des disciplines de la sociologie et de l'anthropologie sociale. Les sciences politiques, juridiques ou administratives, voire la science économique, ont produit indubitablement des connaissances factuelles et documentées sur l'univers de la fonction publique africaine (et même du Tiers Monde en général). Mais sans rentrer dans une discussion qui n'a pas tout à fait sa place ici, il convient de rappeler les différences méthodologiques au plan de l'enquête empirique qui relativise quelque peu, dans le domaine des études africaines en tout cas, l'apport de ces données. Il est plus important de comprendre la défaillance des sciences sociales, pour pouvoir peut-être aborder ce domaine social avant qu'il ne soit trop tard conjoncturellement, que de chercher à critiquer l'insuffisance des quelques travaux existants. Cet examen est d'autant plus décisif qu'un courant important de la sociologie française des années soixante et soixante-dix, comme de la sociologie américaine des années cinquante et soixante, s'était penché sur la sociologie des administrations et des organisations publiques. La question de fond est donc celle de l'autonomisation des sciences sociales appliquées aux aires culturelles et surtout celle de la dynamique qui recompose de manière spécifique les paradigmes des courants dominants.

Cette absence du corps des fonctionnaires en tant que tel de l'inventaire sociologique peut paraître comme une espèce d'illusion: tous les chercheurs évoquent la présence des fonctionnaires ou de fonctionnaires sur leurs terrains. Mais repérer des acteurs est une chose, construire de l'intérieur le fonctionnement autonome ou non de la *fonction publique* en est une autre. Il faut donc poser la bonne question, déplacer « le dépérissement de l'État » comme problématique incontournable pour s'attacher à la vie sociale des employés et aux effets de l'organisation administrative sur leur sociabilité culturelle et professionnelle. Bref, la bonne question est tout simplement un retour aux sources, à la sociologie de l'organisation, la grande oubliée des thématiques théoriques et empiriques de la sociologie et de l'anthropologie sociale de la modernité.

Un état incertain des lieux

Le nombre d'articles ou d'ouvrages qui comportent le terme de fonctionnaire dans leur titre ou dont l'entrée dans un index se fait sous cet intitulé est ridiculement minuscule dans le domaine des sciences sociales africanistes. Nous n'avons pas procédé à un comptage statistique précis mais nous avons tout de même consulté un certain nombre des revues importantes dans le domaine, de langue française ou anglaise, et le calcul est assez aisé². Cet état de fait se compare directement au caractère plus que pléthorique des publications portant explicitement sur le rôle, la nature, les fonctions, le fonctionnement (et donc les dysfonctionnements) de l'État. Même si l'on ne tient pas compte des textes portant sur l'aspect purement politique ou historique de l'évolution des États africains, le corpus reste encore plus que considérable, très redondant et massivement idéologique. L'explication d'une telle situation ne réside donc pas dans l'orientation de telle ou telle problématique ou de telle ou telle tradition nationale disciplinaire. C'est l'ensemble des sciences sociales portant sur l'analyse des sociétés africaines contemporaines qui sont responsables de cet état de fait³.

Il existe une littérature qui décrit et examine l'organisation des pouvoirs et des administrations, leur évolution. Cette littérature à caractère d'abord juridique ou politiste peut contenir quelques indications empiriques, statistiques ou sociologiques. L'un des premiers exemples de ce genre d'approche nous est fourni par les collections publiées au début des années soixante-dix par l'Institut international d'administration publique aux éditions Berger-Levrault, *L'Encyclopédie politique et constitutionnelle* d'une part, et surtout *L'Encyclopédie administrative* de l'autre. Chaque auteur semble libre de ses critères de présentation. Ainsi J.-Cl. Gautron [1971], pour le Sénégal, ne se contente pas d'examiner les bases juridiques et les structures (nationale, territoriale et locale) de l'administration. Il nous fournit des informations empiriques sur la répartition géographique des fonctionnaires (données reprises de la thèse de F. Sow), sur les moyens de l'administration (la répartition des agents selon leur administration et leur grade). Enfin, la dernière rubrique de la section consacrée au fait administratif est intitulée sociologie de l'administration et marque une bonne connaissance des références pertinentes disponibles à cette époque (fin des années soixante). Les analyses interne et externe se complètent. Finalement, les annexes nous fournissent de nouvelles données statistiques y compris sur l'importance des personnels étrangers (dont français) mis à la disposition du Sénégal en 1968 : 3 000 (soit 8 % de la fonction publique de l'époque).

2 Nous avons parcouru sur vingt ans les sommaires de la douzaine de revues suivantes : *Autrepart, Africa, African Affairs, African Studies Review, Afrique contemporaine, Afrique développement, Cahiers d'études africaines, Cahiers des sciences humaines (Orstom), Journal of Modern African Studies, Politique africaine, Revue canadienne des études africaines, Revue Tiers Monde, Review of African Political Economy*. Sur les 5 000 à 6 000 articles de ce corpus, moins de 0,5 % portent sur le domaine de la sociologie des fonctionnaires, de l'administration ou encore du service public. Et encore, mon estimation est généreuse ! Pour les ouvrages, cela ne doit être guère différent même si nous n'en avons pas effectué un recensement plus systématique.

3 Nous insistons bien sûr le caractère exploratoire et quasiment aléatoire de nos lectures utiles. L'absence indiscutable d'intérêt pour cette catégorie sociale et institutionnelle rend toute recherche exhaustive et érudite peu nécessaire pour soulever la question d'une sociologie de cette catégorie.

H. Taÿ [1974] pour la Côte-d'Ivoire est bien moins sociologique⁴. L'auteur détaille les structures, le fonctionnement et les missions de l'administration sous l'angle réglementaire et jurisprudentiel, mais les informations empiriques concernant les fonctionnaires ne sont disponibles qu'en annexe avec quatre tableaux (évolution de leur nombre, états récapitulatifs pour 1963 et 1973 et enfin la répartition par corps et par administration).

Ces travaux reflètent la préoccupation montante à la même époque en France pour l'analyse sociologique des organisations et de l'administration (voir plus loin). Ici, nous ne disposons pas d'enquête de terrain de première main et cela est, rétrospectivement, bien dommage. Mais l'exercice semble réalisable, à l'échelle globale du moins, et il serait possible de repérer, au travers de ces descriptions arides et livresques de l'organisation administrative, quelques lignes de force significatives. De plus, ces petits ouvrages nous rappellent, techniquement mais avec une nostalgie totalement involontaire, qu'il existe une organisation administrative générale, que l'État est un, du haut au bas de l'échelle hiérarchique. Aujourd'hui, l'administration tant centrale que territoriale laisse voir une disposition en archipels administratifs, isolés les uns des autres, où la multiplicité des dynamiques locales et intermédiaires (selon les ressources matérielles ou symboliques disponibles) remet en cause aussi bien la centralité de la gestion administrative que la notion de corps nationaux de fonctionnaires.

La fonction publique africaine a aujourd'hui une histoire d'au moins un demi-siècle et le recours à une sociologie historique se justifie pleinement. Un sociologue sénégalais, Babacar Niane, s'est penché indirectement sur la question en étudiant la formation de la classe dirigeante sénégalaise [1987; 1991]. La prise en considération des types d'études et de diplômes, de la position dans l'administration publique ou privée, du rôle des valeurs (laïques, religieuses, bureaucratiques, entrepreneuriales) et évidemment de la dynamique des générations met en lumière les conditions d'accession à la haute fonction publique. Ces études très documentées, y compris au plan statistique, ont conduit B. Niane à discerner l'importance des « choix » scolaires, et par conséquent des offres de formation. Dès 1992, il souligne le rôle grandissant des institutions locales « transnationales » dans le processus de formation des cadres, ce qui le conduit à conclure sur le déclin et la déqualification croissante de l'État dans la formation de ses propres cadres [1992]. Ce changement des modes de formation, de recrutement et donc ultérieurement de conception identitaire des cadres, et notamment des hauts fonctionnaires, devrait influencer le « management » de l'État. En effet, ces derniers comprennent mieux les exigences de « l'économie mondialisée » à cause de leur formation « transnationale ».

La mise en place des PAS a conduit à de nombreuses études sur l'efficacité présumée de la diminution du nombre des fonctionnaires. À cette occasion, sont conduites des analyses et des descriptions approfondies, ce qui nous permet de disposer à la fois de mises au point sur un service ou un secteur et de comparaisons

4 Il est vrai que la littérature disponible sur le domaine administratif ou même politique est bien moins importante pour ce pays au début des années soixante-dix. Il existe également des monographies sur le Cameroun et le Zaïre.

globales entre secteurs à propos d'un pays ou entre un ensemble de pays. Dans une étude consacrée aux prestations éducatives et sanitaires au Bénin, nous voyons de plus près les effets des PAS [Savina, Boidin, 1996]. Le budget sanitaire a ainsi baissé d'un tiers en dix ans (1982-1992) et, dans la mesure où 70 % de ce budget concerne les traitements des personnels, on conçoit que ces traitements ne soient plus assurés régulièrement. De la même manière, dans une étude portant sur la décentralisation au Ghana, l'auteur, J.R.A. Ayeé [1997], nous décrit le fonctionnement des assemblées de district (DA), leur faible efficacité, les conditions de prise en charge des fonctions nationales et la manière dont les représentants locaux et territoriaux des administrations nationales collaborent avec ces nouvelles instances administratives mais aussi politiques puisqu'électives.

Ainsi, bribe par bribe, nous pouvons reconstituer, souvent au second degré, une image des tâches des fonctionnaires, aux interlocuteurs nouveaux, aux ressources moindres, aux formations et qualifications remises en cause. Même s'ils ne sont pas l'objet d'un examen plus systématique, il est certain qu'ils ne sont pas absents des analyses des relations sociales.

Dans son article sur les réformes à engager aujourd'hui pour améliorer la fonction publique africaine, B. Olowu fait le point sur son fonctionnement et son rapport au développement [1999]. La distinction entre service public et fonction publique ne coïncide pas toujours avec la définition de la fonction publique car cela dépend des États. Cette dernière est d'abord un système d'emploi et reste centrée autour des problèmes de recrutement, d'évaluation des compétences et des performances, de rôle fonctionnel et d'importance numérique. Elle se définit ensuite comme un instrument de gouvernance entre l'État et ses divers appareils administratifs. Enfin, elle fait partie du processus politique lui-même. Mais ce qui compte surtout, c'est la haute administration et ses principes de méritocratie.

Olowu décrit ensuite les éléments de base de ces réformes au niveau de la restructuration organisationnelle (comme la réorganisation ministérielle ou le renforcement des instruments de contrôle de l'exécution des tâches), de la gestion du personnel (réformes des échelles de salaire, nature des licenciements) ou enfin des réformes budgétaires. Ce faisant, l'auteur passe en revue toute une série de problèmes du recrutement et de la gestion des fonctionnaires, c'est-à-dire de la définition même de leur statut social.

Malgré l'apport indéniable de ce genre d'évaluation, l'analyse sociologique interne reste encore lointaine. C'est pourquoi il convient d'examiner de plus près les travaux qui se consacrent à la gestion administrative. Ainsi, K. Kane-Devantour et P. Devantour essaient de définir l'ensemble des normes qui construisent les comportements des fonctionnaires aussi bien dans les administrations que dans la vie sociale [2001]. « L'appel simultané de conceptions contraires » expliquerait *la déviance* comme solution [2001 : 364]. Certes, l'appartenance à plusieurs groupes de référence (famille, parti politique, « clan ») est indispensable à la réussite professionnelle. Le fait de subir et de suivre des déterminations concrètes extérieures à l'administration conduit le fonctionnaire à *dévier* des implications de son statut : « Les données organisationnelles des administrations sont bloquées ; non seulement elles ne sont jamais synchronisées aux données sociales, mais le dynamisme social a envahi clandestinement les administrations » [*ibidem* : 368].

Il s'agit de savoir alors si les politiques publiques doivent suivre les dérives les plus porteuses et condamner les dérives plus dangereuses. « Les règles déjà inventées et pratiquées... sont des pratiques en mouvement » [*ibidem*: 370]. Le rôle régulateur des fonctionnaires cède la place à l'informel et ce sont les relations avec l'usager qui définissent a contrario la nature des relations sociales: « ... Ni les usagers (qui restent demandeurs malgré les contre-performances des administrations), ni les fonctionnaires (qui bénéficient, grâce à l'administration, d'un statut social) ne remettaient en cause la légitimité et le bien-fondé de cette autorité » [*ibidem*: 371]. Les auteurs de l'article finissent par suggérer quelques « solutions » de réforme puisqu'ils avaient été commandités pour cela [1996]. Cette sociologie pragmatique *des acteurs et des systèmes* reste toutefois trop vague pour véritablement saisir le contenu réel du statut de fonctionnaire.

Des objets sociologiques de substitution ?

Vers une approche du politique africain « par le bas » (1970-1990)

Lorsque la sociologie de la modernisation et de la modernité des pays sous-développés apparaît dans les études africaines françaises au cours des années cinquante, notamment grâce à G. Balandier, il est bien sûr question de l'État et des élites sociales, politiques et culturelles qui portent ce mouvement de modernisation. L'approche macrosociologique typique de cette époque met en avant le rôle de l'État (d'origine coloniale ou locale) et la structuration sociologique qui se produit grâce à lui: « C'est la participation au pouvoir qui donne une emprise sur l'économie, beaucoup plus que l'inverse » [1967:197]. C'est la participation à l'État qui génère les classes dominantes (et non l'inverse selon une schématisation de la pensée marxiste qui serait inapplicable telle quelle): ainsi apparaît une bourgeoisie bureaucratique. Toute une théorie s'ensuivra chez d'autres auteurs d'une création de l'économique par le politique mais, du coup, l'État prend une couleur plutôt « bourgeoise ». Il y a d'ailleurs là en ébauche la fameuse théorie du chevauchement (*straddling*) entre fonction publique et monde économique qui sera mise en lumière lors du débat kenyan un peu plus tard [Copans, 1995].

Les politologues ont un point de vue différent mais qui disqualifie également la fonction sociologique de l'État. Selon Ph. Marchesin, les institutionnalistes des années soixante ne voient que l'appareil formel et constitutionnel de l'État. De plus, ils réduisent le politique à l'État et n'envisagent pas ses relations à la société et aux catégories populaires [1993]. Cela s'explique en partie par le fait que les chercheurs, comme par exemple les auteurs des collections de chez Berger-Levrault (voir plus haut), n'utilisent que des données livresques. Les autres théories du développement politique, les théories développementalistes et les théories dépendantistes, pourtant critiques des approches institutionnelles, s'éloignent tout autant de la réalité sociologique surtout nationale.

La focalisation sur l'État, ses fonctions dominantes et économiques, voire sociologiques, reste encore trop métaphorique et idéologique. Car ces différentes approches vont susciter des positions de rejet tant en sociologie qu'en anthropologie sociale et politique et bien entendu en science politique. Bref, c'est la centralité de l'image de l'État qui induit en erreur. L'État est réduit à, ou au contraire

hypostasié en, la machine politique par excellence. Qu'il soit l'instrument d'une classe dominante indépendante ou qu'il soit lui-même la classe dominante (ou qui va le devenir y compris au plan économique), qu'il soit le relais de l'impérialisme ou au contraire la reprise des élites traditionnelles, la catégorie sociale des fonctionnaires, qui est en quelque sorte la personnification sociologique de l'État, n'est de fait qu'une espèce de double invisible dont on reconnaît très naturellement l'existence (notamment aux échelons les plus élevés de la stratification hiérarchique) mais sans qu'on enquête et renseigne sur sa matérialité sociologique.

Les démarches sociologiques présentes dans l'anthropologie politique à la française ne semblent donc pas attirées par l'État moderne et contemporain. Certes, il existe une exception notable, celle de M. Abélès, passé du terrain de l'Éthiopie à celui de la France et de l'Europe. Il publie en 1990 une *Anthropologie de l'État* qui s'efforce de mesurer l'applicabilité (ou non) de l'anthropologie politique classique au monde moderne occidental. M. Abélès s'attache plus aux représentations, aux symboles du politique qu'à l'appareil bureaucratique. Il n'évoque pas le corps des fonctionnaires. Il devient par ailleurs un analyste de la scène mitterrandienne. Dans l'ouvrage qu'il codirige quelques années plus tard, les chercheurs qui se lancent dans l'anthropologie de l'organisation (institutions et entreprises) confirment la curiosité plutôt multiculturelle de cette dernière [Bellier, 1997; Wright, 1994 a]. L'étude du Parlement européen par Abélès reste marquée par cette orientation de confrontation des *cultures* politiques, voire bureaucratiques [1990].

Pendant, la critique des approches juristes de la science politique [Coulon, 1972] va se transformer sous l'instigation de J.-F. Bayart en un mouvement plus large et constructif, celui du *politique par le bas*. À partir de la fin des années soixante-dix, la publication de la thèse de ce dernier [1979], puis la fondation de la revue *Politique africaine* en 1981 éloignent progressivement les sciences politiques d'une sociologie politique (ou d'une anthropologie sociale) du fonctionnement administratif de l'État et de ses appareils. En anthropologisant l'analyse de ce dernier, le courant de *Politique africaine* fait rentrer la vie sociale et culturelle par la porte tout en faisant sortir l'analyse administrative mais aussi l'histoire politique, événementielle et biographique par la fenêtre. Il faudra attendre les années quatre-vingt-dix pour que ces thématiques anciennes (ou « ringardes » selon certains) reprennent timidement droit de cité⁵.

Les thématiques classiques de la sociologie de l'organisation (1940-1980)

Bref, apparaît dans toute sa brutalité une coupure entre les tendances sociologiques dominantes et les versions ou applications développementalistes d'une part et africanistes de l'autre. Il ne s'agit pas à proprement parler d'une non-application puisque ni les sociologues généralistes (ou « hexagonaux » !) ni les sociologues africanistes ne semblent avoir pensé un instant à « exporter » ou « importer »

5 L'histoire intellectuelle de ce petit quart de siècle est assez bien documentée. Outre Ph. Marchesin déjà cité, on pourra se reporter aux textes suivants : J.-F. Bayart [1989]; J.-F. Bayart, A. Mbembe, C. Toulabor [1992]; R. Buitenhuijs [1992]; J. Copans [1990 a, 1990 b]. Voir la publication prochaine de la recherche de C. Toulabor sur l'évaluation de ce courant.

un des paradigmes centraux de la sociologie d'abord américaine et ensuite française de l'après-guerre, à savoir celui de la sociologie de l'organisation. L'histoire que nous venons de retracer explique assez bien les cheminements de ce reflux. Nous tâcherons néanmoins d'interroger plus précisément cette hypothèse en conclusion: l'africanisation développementaliste de la sociologie de l'organisation a-t-elle encore un sens?

On voit bien que la sociologie de la bureaucratie, et donc de l'institution administrative publique, hésite entre plusieurs terrains et plusieurs paradigmes: elle est d'abord articulée aux sociologies du travail et surtout de l'entreprise [Ballé, 1990; Lafay, 1996]. L'expérience américaine révèle également la présence d'une orientation anthropologique: ses préoccupations appliquées la conduisent à décrire le fonctionnement et l'organisation d'entreprises modernes aux États-Unis [Desmarez, 1996]. Une version différente se développera au cours des années cinquante en Grande-Bretagne, notamment au sein du département d'anthropologie de l'université de Manchester où l'africaniste M. Gluckman essayait d'élargir le champ social d'application de ses approches néofonctionnalistes⁶. S. Wright nous explique comment les anthropologues de l'époque essaient de corréliser l'approche directe de l'observation participante dans des entreprises avec la nécessité de tenir compte des contextes aussi bien organisationnels que plus globaux de la société. Par la suite, l'anthropologie abandonne le fonctionnalisme pour s'intéresser au symbolisme et aux constructions du sens au sein des processus sociaux. Une coupure s'instaure entre les recherches sur les organisations qui valorisent une démarche positiviste, quasi fonctionnaliste et objectiviste et l'anthropologie qui se sent partie prenante de la société qu'elle étudie. Cette évolution divergente des approches disciplinaires de la thématique organisationnelle remonte aux années 1960-1961 [Waldo, 1961; Czarniawska-Joerges, 1992]. La préoccupation anthropologique pour la bureaucratie et la modernisation organisationnelle se déplace à ce moment-là vers le Tiers Monde. Les anthropologues essaient de suivre les suggestions de L. Nader [1974] en confrontant les approches en termes de culture et en termes d'organisation. Cullen [1992, 1994] s'interroge ainsi sur les lectures weberiennes qui concluent à la corruption dans les bureaucraties du Tiers Monde qui « dysfonctionnent » mais qui, à l'inverse, renvoient le système informel des bureaucraties occidentales à « l'initiative » des acteurs, isolant le système formel de toute dynamique culturelle.

En France, c'est le sociologue Michel Crozier qui va littéralement importer la tradition américaine. De nombreux sociologues français font en effet le voyage aux États-Unis au tournant des années cinquante [Crozier, 1951⁷]. Nous retiendrons surtout pour notre propos une des premières enquêtes empiriques sur les fonctionnaires français: *Petits Fonctionnaires au travail*, publiée en 1955. Fruit d'une enquête de quatre mois en 1954 « dans une grande administration parisienne », cet ouvrage offre les résultats d'un dépouillement de questionnaires et d'entretiens

6 À l'instigation, semble-t-il, d'un sociologue de Harvard, G. Homans. Voir S. Wright [1994 b] ainsi que Emmett and Morgan [1982] et Cunnison [1982].

7 On en trouvera une description passionnante et humoristique dans l'ouvrage de souvenirs de H. Mendras (qui évoque longuement les activités de Crozier) [1995].

[1955 : 8]. Mais, parallèlement à cette espèce de sociologie du travail, M. Crozier s'interroge sur le fonctionnement bureaucratique en général à partir des entreprises et notamment à partir de nombreuses études des administrations publiques et du fonctionnement de l'État.

Le phénomène bureaucratique déborde l'organisation au sens étroit pour restituer les contraintes globales culturelles et politiques [1963]. Le sous-titre est d'ailleurs explicite: *Essai sur les tendances bureaucratiques des systèmes d'organisation modernes et sur leurs relations en France avec le système social et culturel*. Le sociologue va apparaître de plus en plus comme un analyste de la réforme de l'État et un critique de l'inefficacité des grosses machines publiques, de la société bloquée (par l'État). Trois ouvrages publiés par des chercheurs de son équipe peuvent nous permettre d'avoir une idée de ce que représentait, pour ce qui est devenu dans les années soixante et soixante-dix une véritable école sociologique, la sociologie des fonctionnaires et de l'administration publique, donc en un sens de l'État⁸. Un inventaire thématique peut s'élaborer à partir de leurs titres de chapitres, de sections et de parties.

Commençons par la base. J.-F. Kesler distingue la morphologie sociale de la condition sociale. Malgré le caractère purement descriptif des rubriques, l'auteur suggère quelques pistes de recherche: « Toute sociologie de l'administration renvoie à une sociologie de l'Éducation [1980 : 46]; il existe, dans la fonction publique comme ailleurs, une certaine transmission familiale » [*ibidem*: 46]. Car pour Kesler, « si l'État est au-dessus de la société, les fonctionnaires sont dans la société » [*ibidem*: 64]. Plus généralement, la sociologie de l'administration française [Dupuy, Thoenig, 1983] renvoie à une sociologie de l'organisation ainsi que de ses acteurs: immédiatement après nous avoir présenté les services et les personnels, les auteurs nous suggèrent une problématique en termes de « rigidité bureaucratique et [de] souplesse administrative ». L'hétérogénéité de l'administration, les ressources organisationnelles permettent de reconsidérer la bureaucratie. Dans leur interrogation sur les évolutions de l'administration française, les sociologues du Centre de sociologie des organisations du CNRS, sous la direction de M. Crozier, examinent plutôt les types de structures et d'actions [Crozier *et alii*, 1974]: la centralisation, la stratification, l'administration territoriale d'une part ou les systèmes de décision, la rationalité ou encore la concertation de l'autre. Vers la fin de l'ouvrage, les sociologues réinsèrent le politique et M. Crozier de plaider « pour une meilleure gestion du tissu collectif ». Dans ce chapitre, il nous explique qu'il faut partir de la logique profonde des faits administratifs pour essayer de comprendre leur signification pour la société. Mais il faut surtout retenir l'idée du « phénomène administratif comme frontière nouvelle du changement dans les sociétés avancées » [*ibidem*: 211]. La sociologie de la fonction publique est bien celle de la société française dans son ensemble.

La sociologie des fonctionnaires et de la fonction publique existe donc bel et bien à cette époque en France. Elle est concernée au premier chef par les réformes

8 Voir M. Crozier *et alii* [1974], *Où va l'administration française?*, J.-F. Kesler [1980], *Sociologie des fonctionnaires* et F. Dupuy et J.-Cl. Thoenig [1983], *Sociologie de l'administration française*. Ce sont évidemment trois titres dans une bibliographie bien plus considérable. On aura une idée des meilleurs travaux en se reportant à la bibliographie générale de ce dernier ouvrage.

et la modernisation de l'appareil d'État, l'enracinement social et politique ou par les valeurs culturelles, par les rapports entre les différents types d'acteurs. Pourquoi donc ce silence strident des sociologues africanistes français et francophones qui participent de la même tradition nationale ?

Une hypothèse idéologique et théorique du décrochage thématique

Le retard français de la reconstruction de l'économie et de l'État au cours de l'après-guerre se résorbe à la fin des années cinquante. Le nouveau régime de la V^e République réorganise et modernise l'administration, les services administratifs et les sociétés publiques : l'observation de ce phénomène en temps réel peut se lire dans les travaux de M. Crozier et de son équipe tout au long des années soixante et soixante-dix. Par ailleurs, c'est cette même période qui voit la fin de l'époque coloniale puis la mise en place de la forme « modernisée » d'une administration publique que l'on peut qualifier très justement, malgré les connotations idéologiques de l'expression, de néocoloniale. Les historiens ont depuis déjà un certain temps insisté sur la profonde intrication des mouvements de construction de l'État-nation en Europe et de conquête et d'administration coloniale outre-mer au cours du XIX^e siècle jusqu'à la première guerre mondiale. D'autres historiens et des politologues ont pu poursuivre cette démonstration pour la décolonisation et le passage aux indépendances de la seconde moitié du XX^e siècle. Certes, la référence est facile mais personne n'ignore que l'auteur de la nouvelle constitution de la V^e République se trouve également être l'auteur ou l'inspirateur de la plupart des constitutions des nouveaux États africains francophones, à savoir G. Vedel. Mais si ces grands mouvements historiques sont identifiés, il faut néanmoins essayer de comprendre, d'une part, pourquoi les sociologues de l'organisation n'ont pas « exporté » leurs compétences et élargi leur champ sociopolitique d'étude et, de l'autre, pourquoi la sociologie, l'anthropologie, puis la science politique africanistes n'ont pas cru bon intégrer ces paradigmes aux modes d'approche de l'État et de la société moderne.

Les ébauches d'une explication se situent probablement dans le champ idéologique de l'époque et dans les modalités de construction des identités disciplinaires des champs sociologiques, anthropologiques et politologiques. L'opposition gauche/droite paraît peu performante aujourd'hui et l'exception française semble avoir vécu. Pourtant, il fut un temps où la sociologie reflétait « le champ de la lutte des classes » et où l'anthropologie s'interrogeait sur ses liens avec le colonialisme et l'impérialisme⁹. Cette conjoncture de la fin des années soixante et des années soixante-dix est la même qui voit la montée et l'institutionnalisation de la sociologie des organisations. Les références au mouvement social et populaire, aux mouvements de libération nationale d'une part et au mouvement de réorganisation de l'État, de modernisation capitaliste de l'autre introduisent un clivage thématique, conceptuel et finalement empirique. Aux uns les classes et les nouvelles nations, aux autres le service d'un État qui ne refuse pas l'autoritarisme et la valorisation du

9 Voir par exemple R. Lourau [1977] et J. Copans [1975].

monde de l'entreprise (fût-elle publique¹⁰). On pourrait continuer à filer ces fausses et vraies oppositions : entre société et individu, entre mutations historiques libératrices et mutations organisationnelles d'adaptation, etc. Et bien sûr, pour terminer, entre marxismes d'une part et sociologies « américaines » de l'autre, entre critiques voire adversaires de l'État gaulliste et post-gaulliste, en France comme en Afrique noire, et réformateurs modérés, adeptes d'un meilleur fonctionnement de l'ordre existant. Cette perception du monde était bien sûr très schématique. Mais surtout, elle était largement fondée sur des ignorances réciproques quant aux cheminements de la construction sociologique dans le monde de l'après-guerre puis de l'après-Mai 68. Ainsi, pour reprendre la révolution politologique africaniste du « politique par le bas », il semblait exclu par définition que l'on puisse s'intéresser aux institutions et aux administrations qui faisaient tant obstacle à l'expression des libertés d'opinion et d'expression populaire et à la compréhension de ces dernières. De plus, la faible culture sociologique générale non marxiste faisait que, pour les chercheurs africanistes et africains concernés, les solutions de l'imagination anthropologique semblaient les mieux adaptées aux terrains. L'identification de la sociologie de l'organisation (administrative et publique) à une sociologie du questionnaire, à une sociologie non critique à l'égard de l'État (de tous les États), à une sociologie sans classes, freinait irrémédiablement toute approche concrète des appareils d'État. En fait, l'approche de l'État restait une affaire de définition fonctionnelle, d'instrumentalisation par les relations de l'histoire coloniale et de la dépendance. La genèse de l'État moderne africain semblait sans intérêt novateur pour la sociologie ou l'anthropologie empiriques. Il faut dire aussi que l'apparence plus « amateur » que « professionnelle » des personnels de la fonction publique pouvait décourager toute application un tant soit peu systématique d'une sociologie de l'organisation aux préférences, semble-t-il, formelles. Enfin, cette lacune renvoyait pour l'anthropologie à l'une de ses grandes faiblesses à l'époque, à savoir l'incapacité à regarder « vers le haut » de la société¹¹. Par conséquent, on pourrait presque dire, en renversant la proposition de J.-F. Kesler, que « si l'État est en dessous de la société, la société est dans les fonctionnaires ». Une telle attitude n'était pas propice, on le devine, à une sociologie de la fonction publique et des fonctionnaires !

Est-il encore temps pour une sociologie de « l'ordinaire bureaucratique » en ces temps de sociologie de la corruption ?

Depuis une demi-douzaine d'années, les agents de l'État et l'État lui-même sont l'objet de relectures (dans les sciences sociales africanistes françaises) qui tournent plus ou moins le dos aux problématiques modernisatrices des années soixante et soixante-dix et aux problématiques d'ajustement et de crise des années

10 Notons toutefois que les auteurs de *Sociologie de l'administration française* citent un ouvrage dirigé par le marxiste N. Poulantzas sur *La Crise de l'État* [1976]. Il s'agit de l'État français et d'une lecture critique et constructive de gauche de sa réforme possible. Nous sommes loin de ses premiers travaux très abstraits et macrosociologiques [1968]. En ce qui concerne une mise au point sur la sociologie du développement, voir Haubert [1993].

11 Voir L. Nader citée plus haut et les remarques de S. Wright sur ce point [1994 b : 14-20].

quatre-vingt et quatre-vingt-dix. La première d'entre elles est celle de J.-P. Olivier de Sardan qui fait l'hypothèse d'une économie morale de la corruption [1996]. Cette hypothèse, fondée sur sept thèses, six logiques et deux « facilitateurs » transversaux, est peut-être faussement complexe¹². Elle renvoie à une lecture socio-historique discutable qui contraste avec la tradition européenne depuis la Révolution française d'une « chose publique » à « l'enchâssement [de la corruption] dans des logiques socioculturelles plus larges [qui] crée sans doute en Afrique... un continuum ou une parenté entre petite corruption et grande corruption » [*ibidem*: 112]. Le rétrécissement de l'Occident à la France et l'élargissement du Niger à toute l'Afrique noire sont déjà bien problématiques. Mais surtout, l'hypothèse d'un lien ou d'une continuité entre « petite » et « grande » corruption se discute d'autant que les recherches empiriques menées par l'auteur, puis surtout par G. Blundo, ne portent que sur les arènes locales des opérations de développement, l'apparition de courtiers et d'intermédiaires entre les divers acteurs et pourvoyeurs de ressources à détourner aussi bien individuellement que collectivement [Blundo, 2000]. L'étude des pratiques et des champs d'interaction renvoie à des conjonctures spatio-temporelles et non à une sociologie catégorielle ou institutionnelle. À cette vision plutôt *micro*, nous pouvons opposer la démarche plutôt *macro* de B. Hibou et des chercheurs réunis par ses soins qui se penchent sur *La Privatisation des États* [1999 a] ou « L'État en voie de privatisation » [*Politique africaine*, 1999 a]. Nous n'avons pas la place ici pour discuter cette nouvelle hypothèse politologique qui, d'ailleurs, ne s'applique pas qu'à l'Afrique noire. Les nouvelles contraintes qui remodelent les États conduisent à laisser de plus en plus de place à la délégation, à ce que M. Weber nomme la décharge au sein des sociétés féodales [Hibou, 1999 b: 8-9]. Les rapports entre public et privé sont redéfinis aussi bien au niveau du politique que de l'économique. Mais là encore, «... pour comprendre l'État, il faut comprendre les gens au pouvoir... » [*ibidem*: 8]. Cependant, si les facteurs de la privatisation de l'État n'aboutissent pas forcément à son affaiblissement, « ils soulignent en revanche sa désinstitutionnalisation » [*ibidem*: 12]. L'hypothèse de la privatisation fait abstraction elle aussi du corps des fonctionnaires: les notions d'élites au pouvoir ou gouvernantes, d'acteurs en tout genre, rendent confuses la séparation (relative certes) entre pouvoir et administration, entre pouvoir du pouvoir et pouvoirs des administrateurs du pouvoir, entre acteurs de la décision politique et acteurs de la « décision » administrative.

Il est certes aisé de critiquer les lacunes révélées par l'histoire des sciences sociales, et notre sociologie de la connaissance est tout à fait approximative d'autant qu'elle ne fait qu'évoquer le jeu très subtil des influences internationales réciproques entre les paradigmes dominants des différentes traditions sociologiques et anthropologiques au cours des années cinquante à quatre-vingt-dix, d'une part, et les dynamiques des objets « d'actualité » provenant du champ des études africaines, de l'autre. Deux considérations toutefois pour conclure provisoirement.

12 L'anthropologue préfère parler de « complexe de la corruption... qui inclut tout un ensemble de pratiques illégales... associées à des fonctions étatiques, paraétatiques ou bureaucratiques... en contradiction avec l'éthique officielle du "bien public" ou du "service public"... » [première thèse: 99]. Les logiques sont celles de la négociation, du courtage, du « cadeau », du devoir d'entraide de réseau, de l'autorité prédatrice et de l'accumulation redistributrice.

La première porte sur la nécessité d'une sociologie historique et politique *comparée* des mobilités sociales et de leurs articulations stratégiques, tant dans le champ interafricain que dans le champ international. Nous partageons entièrement les préoccupations de J.-P. Olivier de Sardan ou de B. Hibou, mais il faut reconnaître le schématisme de leurs modalités comparatistes. De plus, cette sociologie historique doit se mener aujourd'hui dans la moyenne ou longue durée qui conduit de l'après-seconde guerre mondiale au début du XXI^e siècle. Il faut nous démontrer *de l'intérieur* comment se construit, se recompose et se désarticule l'ensemble des appareils d'État. Les études de cas n'ont de pertinence que si l'on perçoit la dynamique de *formation* et de *déformation* des bureaucraties administratives au sein desquelles, qu'on le veuille ou non, se développe ce que j'ai jadis appelé « la société d'État » [1990 b; 2002]. Privatisation et corruption ne sont que des formes particulières, exacerbées, du mouvement général des mobilités sociales qui inventent et qu'inventent les sociétés africaines. Mutations démographiques, remodelage des rapports d'âge et de genre, dialectiques d'individuation et de recomposition familiale ou domestique, dissolutions informelles du salariat, banalisation de la violence et de la prédation dans les modes de production et de reproduction, dominance globale des enculturations religieuses, migrations transcontinentales et mondiales dessinent un contexte qui relativise le caractère soi-disant inéluctable de la désétatisation.

La seconde considération souligne la permanence de l'invisibilité de l'ordinaire bureaucratique. À force de transformer les institutions publiques en partenaires d'arènes plurielles de négociation et d'intermédiation, à force de sociologiser à moitié l'anthropologie du développement avec des acteurs dont on aurait inégalement sous-estimé les systèmes d'appartenance, les sciences sociales ont peut-être déconstruit plus que de raison le fonctionnement ordinaire des routines bureaucratiques. Les processus de corruption et de désorganisation rampante ou manifeste n'ont en fait rien d'exceptionnel. Ce ne serait donc pas à cause du caractère inédit de ces phénomènes que les sciences sociales africanistes se sont mises à en privilégier l'analyse. C'est plutôt en suivant les interprétations externalistes (développementaliste ou dépendantiste) que ces sciences sociales ont recentré leurs centres d'intérêt sur ces lieux communs de rencontre entre la rationalité de l'intervention (bénéfique ou maléfique) du développeur et les rationalités de défense (par détournement ou dissolution) des « développés ». Même les orientations critiques de la modernisation développementaliste, qui ont mis en avant le rôle premier des dynamiques et des contradictions internes des sociétés africaines, ont admis de fait que les logiques de la mobilité sociale se situaient là où se distribuent les ressources extérieures (d'origine internationale pour le national et le local, d'origine nationale pour le local et le domestique), du moins si l'on en croit le nombre important d'études consacrées à ce thème. L'oubli du corps de l'État, c'est tout simplement admettre que ce dernier n'est qu'une superstructure redistributrice politicienne sans aucune substance sociologique propre.

S'interroger sur l'existence paradoxale d'un État sans fonctionnaires, c'est découvrir le caractère partiel, et en tout cas ni sociologique ni anthropologique, de tous les travaux sur l'État moderne des États africains d'aujourd'hui. C'est reconnaître les effets désastreux de l'évolution apparemment formelle de la sociologie

de l'organisation au cours des années soixante et la culturalisation abusive qui s'en est suivie dans la sociologie et la science politique du développement¹³. Le rétrécissement empirique des objets, induit par l'adoption de méthodes et de techniques à la portée du chercheur individuel d'une part, et la non-formalisation des rapports sociaux de la modernité africaine sous forme de données sociales produites par et pour les appareils d'État (ce qui a exclu de fait les démarches quantitatives et formalistes d'une sociologie de l'organisation) de l'autre, a valorisé l'adoption d'une démarche soi-disant anthropologique plus soucieuse du local que du global. Même l'anthropologie sociale classique attachée à replacer les phénomènes sociaux au sein d'une *situation sociale* (voir M. Gluckman ou G. Balandier) a fini par subir les contrecoups de cette évolution et à en oublier en quelque sorte son « latin¹⁴ ».

BIBLIOGRAPHIE

- ABÉLÈS M. [1990 a], *Anthropologie de l'État*, Paris, Armand Colin, 184 p.
 ABÉLÈS M. [1990 b], *La Vie quotidienne au Parlement européen*, Paris, Hachette.
 ABÉLÈS M., JEUDY H.-P. (éd.) [1997], *Anthropologie du politique*, Paris, Armand Colin, 283 p.
 AYE J.R.A. [1997], « The Adjustment of Central Bodies to Decentralization: the Case of the Ghanaian Bureaucracy », *African Studies Review*, 40 (2): 37-57.
 BALANDIER G. [1967], *Anthropologie politique*, Paris, Puf, 240 p.
 BALLÉ C. [1990], *Sociologie des organisations*, Paris, Que-sais-je?, 2499, Puf, 128 p.
 BAYART J.-F. [1979], *L'État au Cameroun*, Paris, Presses de la FNSP (2^e éd., 1985, 348 p.).
 BAYART J.-F. [1989], *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 439 p.
 BAYART J.-F. *et alii* [1992], *L'Afrique par le bas en Afrique noire. Contributions à une problématique de la démocratie*, Paris, Karthala, 268 p.
 BELLIER I. [1997], « Une approche anthropologique de la culture des institutions », in M. Abélès, H.-P. Jeudy (éd.), *Anthropologie du politique*, op. cit.: 129-161.
 BLUNDO G. (éd.) [2000], *Monnayer les pouvoirs. Espaces, mécanismes et représentations de la corruption*, Paris, Puf, 348 p.
 BUITENHUIJS R. [1992], « Les hauts et les bas du politique par le bas », *Politique africaine*, 46: 150-153.
 COPANS J. (textes choisis et présentés par) [1975], *Anthropologie et Impérialisme*, Paris, F. Maspero, 480 p.
 COPANS J. [1990 a], « La banalisation de l'État africain. À propos de *L'État en Afrique* de J.-F. Bayart », *Politique africaine*, 37: 95-101.
 COPANS J. [1990 b], *La Longue Marche de la modernité africaine. Savoirs, intellectuels, Démocratie*, Paris, Karthala (2^e éd. revue et corrigée, 1998), 373 p.
 COPANS J. [1995], « Le débat kenyan », in S. Ellis, Y.-A. Fauré (éd.), *Entreprises et Entrepreneurs africains*, Paris, Karthala: 105-113.

13 Voir les réflexions de C. Coulon [1997] et nos commentaires critiques sur ce point [1998]. Lire également les remarques de S. Wright sur l'évolution de l'anthropologie britannique [1994 b].

14 Notons que ces évolutions ont fini par rejaillir également sur la sociologie française des années quatre-vingt-dix. C'est du moins le sens que l'on peut donner aux constats justifiant une « initiative de recherche » toute récente consacrée au thème du « Travail dans la fonction publique » au sein de l'action concertée incitative « Travail » de la Direction de la recherche (voir la lettre circulaire du 18 mai 2001). On peut notamment y lire le commentaire suivant: « Si certaines grandes entreprises publiques ont fait l'objet de nombreuses recherches, le cœur des trois fonctions publiques... sont (sauf exception) *très insuffisamment étudiés* » (souligné par nous J. C.!).

- COPANS J. [1998], « Six personnages en quête d'un africanisme », *Politique africaine*, 69: 89-108.
- COPANS J. [à paraître, 2002], « Vers la fin d'une "société" d'État? », introduction, in Y. Lebeau, B. Niane, M. de Saint-Martin (éd.), *Reconfigurations sociales de l'État en Afrique*, Paris, Karthala.
- COULON C. [1972], « Système politique et société dans les États d'Afrique noire. À la recherche d'un cadre conceptuel nouveau », *Revue française de science politique*: 1049-1073.
- COULON C. [1997], « L'exotisme peut-il être banal? L'expérience de *Politique africaine* », *Politique africaine*, 65: 77-95.
- CROZIER M. [1951], *Usines et Syndicats d'Amérique*, Paris, Éditions ouvrières.
- CROZIER M. [1955], *Petits Fonctionnaires au travail. Compte rendu d'une enquête sociologique effectuée dans une grande administration publique parisienne*, Paris, CNRS, 126 p.
- CROZIER M. [1963], *Le Phénomène bureaucratique*, Paris, Le Seuil (rééd., 1985), 383 p.
- CROZIER M. *et alii* [1974], *Où va l'administration française?*, Paris, Les Éditions d'organisation, 223 p.
- CULLEN S. [1992], *Anthropology, State Bureaucracy and the Community*, Cambridge, Cambridge University, Ph.D.
- CULLEN S. [1994], « Culture, Gender and Organizational Change in British Welfare Benefits Service », in S. Wright (ed.), *Anthropology of Organizations*, *op. cit.*: 140-157.
- CUNNISON S. [1982], « The Manchester Factory Studies, the Social Context, Bureaucratic Organisation, Sexual Divisions and their Influence on Patterns of Accommodation between Workers and Management », in R. Frankenberg (ed.), *Custom and Conflict in British Society*, Manchester, Manchester University Press.
- CZARNIAWSKA-JOERGENS B. [1992], *Exploring Complex Organizations. A Cultural Perspective*, London, Sage.
- DESMAREZ P. [1986], *La Sociologie industrielle aux États-Unis*, Paris, Armand Colin, 199 p.
- DUPUY F., THOENIG J.-Cl. [1983], *Sociologie de l'administration française*, préface de M. Crozier, Paris, Armand Colin, 206 p.
- EMMETT I., MORGAN D. [1982], « Max Gluckman and the Manchester Shop-Floor Ethnographies », in R. Frankenberg (ed.), *Custom and Conflict in British Society*, Manchester, Manchester University Press.
- GAUTRON J.-Cl. [1971], *L'Administration sénégalaise*, Paris, Berger-Levrault, 95 p.
- HAUBERT M. [1993], « Sociologie du développement: quelle sociologie et de quel développement? », in C. Choquet *et alii*, *État des savoirs sur le développement. Trois décennies de sciences sociales en langue française*, Paris, Karthala: 177-190.
- HIBOU B. [1999 a] (éd.), *La Privatisation des États*, Paris, Karthala, 400 p.
- HIBOU B. [1999 b], « La "décharge", nouvel interventionnisme », *Politique africaine*, 73: 6-15.
- JACQUEMOT P. [1988], « La désétatisation en Afrique subsaharienne. Enjeux et perspectives », *Revue Tiers Monde*, XXIX (114): 271-293.
- KANE-DEVAUTOUR K. M., DEVAUTOUR P. [1996], *Administrations africaines et Sociétés africaines*, ministère de la Coopération et de la Francophonie.
- KANE-DEVAUTOUR K. M., DEVAUTOUR P. [2001], « Être chef de famille en Afrique et agent d'une administration publique: normes de comportement et stratégies de conciliation », in G. Winter (éd.), *Inégalités et Politiques publiques en Afrique. Pluralité des normes et jeux d'acteurs*, Karthala-IRD: 363-374.
- KESLER J.-F. [1980], *Sociologie des fonctionnaires*, Paris, Que-sais-je?, 1802, Puf, 128 p.
- LAFAY Cl. [1996], *La Sociologie des organisations*, Paris, coll. 128, Nathan, 127 p.
- LOURAU R. [1977], *Le Gai Savoir des sociologues*, Paris, 10/18, UGE, 313 p.
- MARCHESIN Ph. [1993], « Science politique et développement », in C. Choquet *et alii*, *État des savoirs sur le développement. Trois décennies de sciences sociales en langue française*, Paris, Karthala: 97-116.
- MENDRAS H. [1995], *Comment devenir sociologue. Souvenirs d'un vieux mandarin*, Paris, Actes Sud, 335 p.
- NADER L. [1974], « Up the Anthropologist-Perspectives Gained from Studying Up », in D. Hymes (ed.), *Reinventing Anthropology*, New York, Vintage Books: 284-311.
- NIANE B. [1987], *Des instituteurs aux énarques: l'École normale William-Ponty, l'École normale supérieure et l'École nationale d'administration dans le processus de formation de la classe dirigeante au Sénégal*, Paris, EHESS, mémoire.

- NIANE B. [1991], « Des énarques aux managers. Notes sur les mécanismes de promotion au Sénégal », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 86-87: 44-57.
- NIANE B. [1992], « Le transnational, signe d'excellence. Le processus de disqualification de l'État sénégalais dans la formation des cadres », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 95: 13-25.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P. [1996], « L'économie morale de la corruption en Afrique », *Politique africaine*, 63: 97-116.
- OLOWU B. [1999], « Redesigning African Civil Service Reforms », *The Journal of Modern African Studies*, 37 (1): 1-23.
- POLITIQUE AFRICAINE [1999], « L'État en voie de privatisation », 73.
- POULANTZAS N. [1968], *Pouvoir politique et Classes sociales*, Paris, F. Maspero, 399 p.
- POULANTZAS N. (éd.) [1976], *La Crise de l'État*, Paris, Puf, 348 p.
- SAVINA M.-D., BOIDIN B. [1996], « Privatisation des services sociaux et redéfinition du rôle de l'État: les prestations éducatives et sanitaires au Bénin », *Revue Tiers Monde*, XXXVII (148): 853-874.
- SOW F. [1972], *Les Fonctionnaires de l'administration centrale sénégalaise*, Dakar, Ifan.
- TAY H. [1974], *L'Administration ivoirienne*, Paris, Berger-Levrault, 129 p.
- WALDO D. [1961], « Organization Theory: an Elephantine Problem », *Public Administration Review*, 21: 210-225.
- WRIGHT S. (ed.) [1994 a], *Anthropology of Organizations*, London, Routledge, xii + 217 p.
- WRIGHT S [1994 b], « Culture in Anthropology and Organizational Studies », in S. Wright, *Anthropology of Organizations, op. cit.*: 1-31.